

FORMULAIRE DEMANDE DE PARRAINAGE



Vous souhaitez soutenir un animal mais vous ne pouvez ni l'adopter ni le prendre en famille d'accueil ? Devenez son parrain ou sa marraine ! Vous nous aiderez ainsi à assurer le bien-être de l'animal.

Vous pouvez nous aider :

- Soit en participant financièrement, en versant une petite somme d'argent tous les mois (ou à l'année) afin d'offrir plus de confort à l'animal que vous parrainez, et ce pour une durée d'un an renouvelable. Cet argent servira à payer la nourriture, la litière et d'éventuels frais vétérinaires.
- Soit en achetant directement sa nourriture (après renseignements sur ses besoins), sa litière ou tout simplement lui améliorer son quotidien en lui achetant des jouets, paniers, etc...

En contrepartie, vous recevez des nouvelles de votre protégés aussi souvent que vous le souhaitez mais également, si vous résidez à proximité de sa famille d'accueil, vous pourrez lui rendre visite !

I°) Quel animal souhaitez-vous parrainer ?

Type / Race : Prénom :

II°) Je soussigné(e) :

Prénom & Nom : Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Désire parrainer un animal de l'Association le Cœur sur la Patte pour les Animaux.

III°) Quelle formule de parrainage souhaitez-vous ?

Parrainage financier :

Parrainage régulier :

Je souhaite verser une somme (selon l'animal à parrainer) tous les mois pendant 1 an pour aider l'association à prendre en charge les frais relatifs aux besoins de ma/mon filleul(e).

Parrainage à l'année :

Je souhaite verser une somme (selon l'animal à parrainer) pour l'année entière pour aider l'association à prendre en charge les frais relatifs aux besoins de ma/mon filleul(e).

Parrainage matériel : Nourriture, matériel, produits de soins, etc.

Parrainage régulier :

Je souhaite envoyer un colis pour ma/mon filleul(e) chaque mois pendant 1 an.

Parrainage ponctuel :

Je souhaite envoyer un colis pour ma/mon filleul(e) de temps en temps.

IV°) Conditions de Parrainage :

- L'A.C.P.A. sera amenée à faire paraître le nom du parrain ou de la marraine sur nos sites de diffusion (internet, facebook, etc.).
- L'A.C.P.A. pourra être amenée, exceptionnellement et en cas de besoin, de faire bénéficier d'autres protégés des biens matériels et des dons financiers envoyés au filleul concerné (celui-ci restant le bénéficiaire principal).
- Le parrainage ne donne aucun droit au parrain ou à la marraine sur l'animal. Les décisions le concernant restent sous l'autorité de l'association avec information au parrain ou à la marraine.
L'association s'engage à informer le parrain ou la marraine dès l'adoption ou du décès de son/sa filleul(e).
- Aucun don (financier ou matériel) n'est remboursable suite à l'adoption ou au décès du filleul.
Cependant, un transfert de parrainage pourra être envisagé avec l'association (report des dons sur un autre animal).

V°) Formules et modes de paiement :

Tarifs des parrainages financiers :

- Souris, Hamsters, etc. : à partir de 5€/mois.
- Rats, Octodons, etc. : à partir de 10€/mois.
- Cochons-d'inde, Lapins, etc : à partir de 15€/mois.

Modes de paiement :

- Soit par chèque à l'ordre de l' Association le Cœur sur la Patte pour les Animaux (A.C.P.A.).
- Soit par virement bancaire : Le RIB vous sera communiqué lors de la signature du Contrat de parrainage.

Fait à : Le :

Signature :